

Séance du 28 août 2009

**COMMUNE
de
GARNERANS**

L'an deux mil neuf et le **vingt huit août à 20 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christiane THIBERT, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Présents et représentés : 2

Absents : 2

Date de la convocation
24 août 2009

(Article L2121-12 du
Code Général des
Collectivités Territoriales)

Présents :

Mmes Christiane THIBERT, Patricia DUBOIS, Solange DUMAS, Claude ROLLIN, Colette BERGER, Nicole NAVARRO, Mrs Franck FURTIN, Pascal GUILLON, Benoît JABOULET, Dominique VIOT.

Absents représentés :

Christian HARTWICH donne pouvoir à Christiane THIBERT
Jean-Pierre BOURGEOIS donne pouvoir à Franck FURTIN

Absents non représentés :

Michel ARIES, Marc MONFRAY

Secrétaire de séance Patricia Dubois

Le compte-rendu de la séance du 26 juin 2009 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 26 juin.

Délibérations

Délibération concernant les modifications des statuts de la Communauté de Communes relative entre autres à la prise en charge des frais d'accès des scolaires à la piscine

Le conseil communautaire propose la modification des statuts de la communauté de communes comme suit :

- la prise de compétence de la communauté de communes concernant la participation à l'élaboration de toute charte de développement économique au niveau de l'état, de la région ou de l'Europe.
- la prise de compétence optionnelle de montage de dossiers de subventions pour la mise en œuvre d'une politique de protection environnementale notamment la protection des terres lors du ruissellement des eaux pluviales
- modification de la compétence accueil petite enfance pour inclure tous les types de structures d'accueil de la petite enfance (0-3 ans).
- Suppression de la compétence facultative de soutien logistique pour les organismes qui œuvrent en faveur des populations en difficulté :
 - Mise à disposition de locaux pour la tenue de permanence des associations
 - Service de proximité d'aide à la recherche d'emploi
- La prise de compétence facultative de prise en charge par la communauté de communes des frais d'accès des scolaires à la piscine

Le conseil accepte à l'unanimité des membres présents et représentés la délibération à l'exception de la suppression de la compétence de soutien logistique aux organismes qui œuvrent en faveur des populations en difficulté.

Concernant ce point le conseil demande des informations et des précisions au conseil communautaire.

Approbation du nouveau règlement du cimetière et site cinéraire

Les nouveaux règlements du cimetière et site cinéraire sont examinés.

L'article 17 du règlement cimetière est modifié comme suit : La hauteur totale du monument ne peut dépasser deux mètres.

Le conseil accepte à l'unanimité des membres présents et représentés les nouveaux règlements.

Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité d'assainissement de la Communauté de Communes

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le rapport annuel sur le prix et la qualité d'assainissement de la Communauté de Communes.

Rapports des commissions :

Action sociale et culturelle :

Participation de Solange Dumas au Conseil d'Administration de l'hôpital. Accord pour étudier la mise en commun de structures entre les hôpitaux de Thoisy, Pont de Veyle et Montmerle. Présentation du rapport financier qui est en ligne avec le budget.

Une réunion de la commission est planifiée le 23 septembre à 20h30.

Prise en compte du tourisme dans la commission.

Demande d'inscription d'une nouvelle association « club entraînement autos motos » (transfert de Sulignat à Garnerans).

Finances

Pas de nouvelle information.

Communication

Site internet :

471 visites à ce jour depuis mi-mars (contre 300 en totalité pour l'année précédente).

Ajout de l'adresse du site www.garnerans.com sur les panneaux aux entrées de Garnerans lancé.

Bibliothèque :

Proposition d'adhérer à l'association « Bibliothèque rurale ». Une délibération sera prise lors du prochain conseil.

Urbanisme et environnement

Travaux effectués

- busage de 2 portions de fossé sur le chemin de Montgoïn VC3 travaux rendus nécessaires suite à une forte érosion du lit du fossé entraînant l'érosion de la chaussée.
- curage du fossé en bordure de la lagune de Montgoïn
- peinture de la classe de maternelle et de la salle de motricité
- divers travaux de plomberie : changement de la chasse d'eau du WC de la mairie, changement des évacuations des urinoirs de la salle des fêtes
- remplacement des portes manteaux cassés de l'école
- consolidation du lavabo de la salle de réunion (en cours)

Travaux à l'étude :

- rafraichissement des peintures des WC du fond du couloir de la salle des fêtes
- restauration de la porte de l'église
- réfection de la traversée de route sur le chemin de Romans VC6 vers la réserve d'eau (en attente de devis)
- rafraichissement du secrétariat de mairie et du bureau du maire

Travaux programmés :

- mise en place d'une coupure générale pour les frigos de la salle des fêtes

Cœur du village :

Les grandes lignes du projet ont été définies avec la participation de M. Gérard BULLIOT de la DDE. L'idée principale de créer une aire de rencontre a été retenue par le groupe de travail. Les schémas de l'avant-projet seront présentés au prochain conseil.

Le projet doit être désormais étudié par un cabinet d'étude (maitrise d'œuvre) que nous devons mandater.

Le planning prévisionnel du projet est le suivant :

- Mi septembre 2009 : envoi de l'appel d'offre pour la maitrise d'œuvre
- Fin octobre 2009 : réception des candidatures
- Novembre-décembre 2009 : choix du maitre d'œuvre après analyse des réponses et audition des principaux candidats. Le choix se fera sur plusieurs critères et notamment les références des candidats.
- Janvier-février 2010 : avant-projet pour validation et ajustements par le conseil
- Mars mi-avril 2010 : projet définitif
- Mi-avril 2010 : présentation du projet à l'ensemble de la population
- Le planning des travaux sera défini avec la maitrise d'œuvre en fonction du projet.

Appel d'offre

La réfection annuelle des voiries a été attribuée à la société Révillon.

Divers

Une refonte du tableau de classement des voies communales est demandée par l'administration. Ce tableau doit être examiné.

Projet achat de benne pour Didier, pas de benne d'occasion trouvée. Devis reçus entre 4900 et 7000 €.

PLU :

Des modifications ont été apportées sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document a fait l'objet d'un débat en conseil municipal.

Le local à usage sportif:

Le carrelage est terminé ; il reste encore et toujours les travaux de plomberie. A suivre

L'ancien local sera vidé fin septembre. Une réunion avec les associations sera organisée pour recenser les besoins et répartir la place.

Eclairage de l'abribus au Picollet : toujours en attente de la convention du Syndicat d'électricité.

Questions diverses

L'affichage sur les panneaux d'information à l'entrée du village de manifestations dans les communes voisines est limité aux manifestations d'intérêt général concernant la population de Garnerans (don du sang, ...).

La séance est levée à 00 h 40.

Prochain Conseil le Vendredi 25 septembre 2009 à 20 h 30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Christiane THIBERT